



## CR Statut de l'Arbitrage

### PROCÈS-VERBAL N°03

---

<b>Réunion du :</b>	31 octobre 2017
<b>Présidence :</b>	Jacques BODIN
<b>Présents :</b>	Christian BERNARD – Jack GASTINEAU – Philippe LESAGE – Charles RIVENEZ – Bernard SERISIER – Pascal SOURDIN
<b>Assiste :</b>	Julien LEROY

---

#### **Préambule :**

M. Bernard SERISIER, membre du club de VARADES US (541371), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Charles RIVENEZ, membre du club de ET GERMINIERE (524226), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Pascal SOURDIN, membre du club de L'ERNEENE (500511), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

#### **1. Demandes de précision**

---

**La Commission reprend son dossier ouvert dans sa réunion n°01 du 25.09.2017.**

#### **Dossier LESIMPLE Olivier - Licence N° 2543508108**

La Commission note que la date d'enregistrement de la licence est au 27.09.2017, suite à la réception du dossier complet au 27.09.2017.

En l'espèce, le club indique avoir saisi initialement la demande au 13.07.2017, le dossier médical devait donc être reçu le 11.09 au plus tard.

La Commission rappelle que les arbitres ont 60 jours à compter de la demande de licence pour le transmettre, ce qui explique la suppression de la demande, et l'obligation de saisir à nouveau.

## 2. Calendrier

---

Prochaine réunion : le 15.02.2017.

Le Président,  
Jacques BODIN



Le Secrétaire de séance,  
Julien LEROY

